marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

CAESM - Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (972)
zone d'activité de maupéou

97215 Rivière Salée

AVIS DE RéSULTAT DE MARCHé

Section 1 : Références de l'avis initial

Annonce N° 24-85393
Mise en ligne sur du 2024-07-18 au 17/08/2024

Section 2 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (972)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 24972005300084

Code postal / Ville : 97215 Rivière Salée

Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché

Intitulé du marché : Régularisation administrative de la digue de petit bourg sur la Rivière-Salée, commune de Rivière-Salée

Classification CPV : 71241000

Type de marché : Services

Description succinte du marché : Depuis le 1er janvier 2018, la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) qui a été transférée à la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM).

Dans ce cadre la CAESM doit réaliser la régularisation environnementale de la digue de Petit Bourg, située sur la rivière Salée sur le territoire de la commune de Rivière Salée.

L'objet de la présente demande est l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la constitution de dossiers de demande d'autorisation environnementale de systèmes d'endiguement fluviaux, dont les objectifs sont la protection contre les crues.

Critères d'évaluation des projets : 1.Valeur technique notée sur 55 points répartis comme suit :
Les offres seront notées sur 55 points en fonction de la qualité de la méthodologie décrite, des moyens humains dédiés à l'opération (encadrement, personnel, organigramme), organisation générale des opérations
-Moyens humains mis à disposition pour le présent marché : organigramme, encadrement, CV : 40%
-Compréhension du dossier : 20%
-Méthodologie du pilotage des opérations, (organisation, nombre de réunions, plan d'assurance qualité…) : 30%
-Moyens mis en œuvre en termes de communication et d'information auprès de la CAESM : 10%
En l'absence de méthodologie fournie l'offre sera jugée irrégulière.
La note de la meilleure offre en valeur technique est ramenée à 55 points. Les notes des autres offres sont calculées suivant la formule suivante : Note finale offre A = (note initiale offre A) / (note initiale meilleure offre) X 55

2.Prix noté sur 45 points selon la formule suivante :
Nombre de points « Entreprise A » = (offre mini / offre Ent. A) X 45
Où offre mini représente l'offre au coût le plus faible non considérée comme anormalement basse.

Section 4 : Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots : Marché n°25.008 "Identité du candidat retenu" :

SAS SAFEGE MARTINIQUE
1 Zone Artisanale de Manhity
Immeuble GRÉMEAU 1er étage
97232 LE LAMENTIN
Adresse électronique : martinique@safege.fr
Numéros de téléphone et de télécopie :
Tél : 05 96 30 06 80 - Fax : 05 96 42 36 58
Numéro SIRET : RCS de NANTERRE : 542 021 829 00 719 NAF 7112B.

Date d'envoi du présent avis

18 février 2025